

Organise la formation syndicale

**«Conditions de travail,
souffrance au travail, comment
agir pour aller mieux ? »**



Précarisation, problèmes avec la hiérarchie, manque de matériel, locaux vétustes, désorganisation du travail, sentiment de solitude, d'inutilité, manque de soutien de la hiérarchie, trop d'élèves dans les classes, pas de prise en compte réelle des élèves à besoin particuliers, baisse des horaires d'enseignement, sur-individualisation de certains enseignements, charge et flicage qu'occasionnent les nouvelles technologies, manque de remplaçants, difficultés de gestion des classes...

Lundi 1^{er} et mardi 2 Avril 2019
À Saint-Laurent du Maroni



- **Cette formation est gratuite et ouverte à tous les personnels** de l'éducation nationale (syndiqués ou non).
- La formation syndicale, sans perte de salaire, est un droit garanti à chaque fonctionnaire dans la limite de 12 jours par an et par personne.
- Pour y participer, remplissez la demande de congés pour formation syndicale et transmettez-la à l'IEN ou au chef d'établissement **au moins un mois avant le début du stage. (soit avant 23 février 2019)**
- Le rectorat ne vous donnera pas de réponse sauf si négative. Mais prévenez-nous (comme indiqué ci-dessous) du dépôt de votre demande.

Programme, lieu du stage, demande de congés sur :
www.sudeducguyane.org

Inscription

par mail à sudeducguyane@laposte.net
ou par SMS au 06 41 90 05 13 (Aurore), 0694 22 22 10 (Marie)